

# COMMUNE DE IDRAC- RESPAILLES

## Rapport de Présentation

### - SOMMAIRE -

#### **1ère Partie :    DIAGNOSTIC COMMUNAL**

- I -    ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES
  
- II -   ANALYSE TERRITORIALE
  - II - 1   ANALYSE DES ESPACES ET MILIEUX NATURELS
  - II - 2   VOLET PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL
  
- III -   ANALYSE URBAINE ET TECHNIQUE

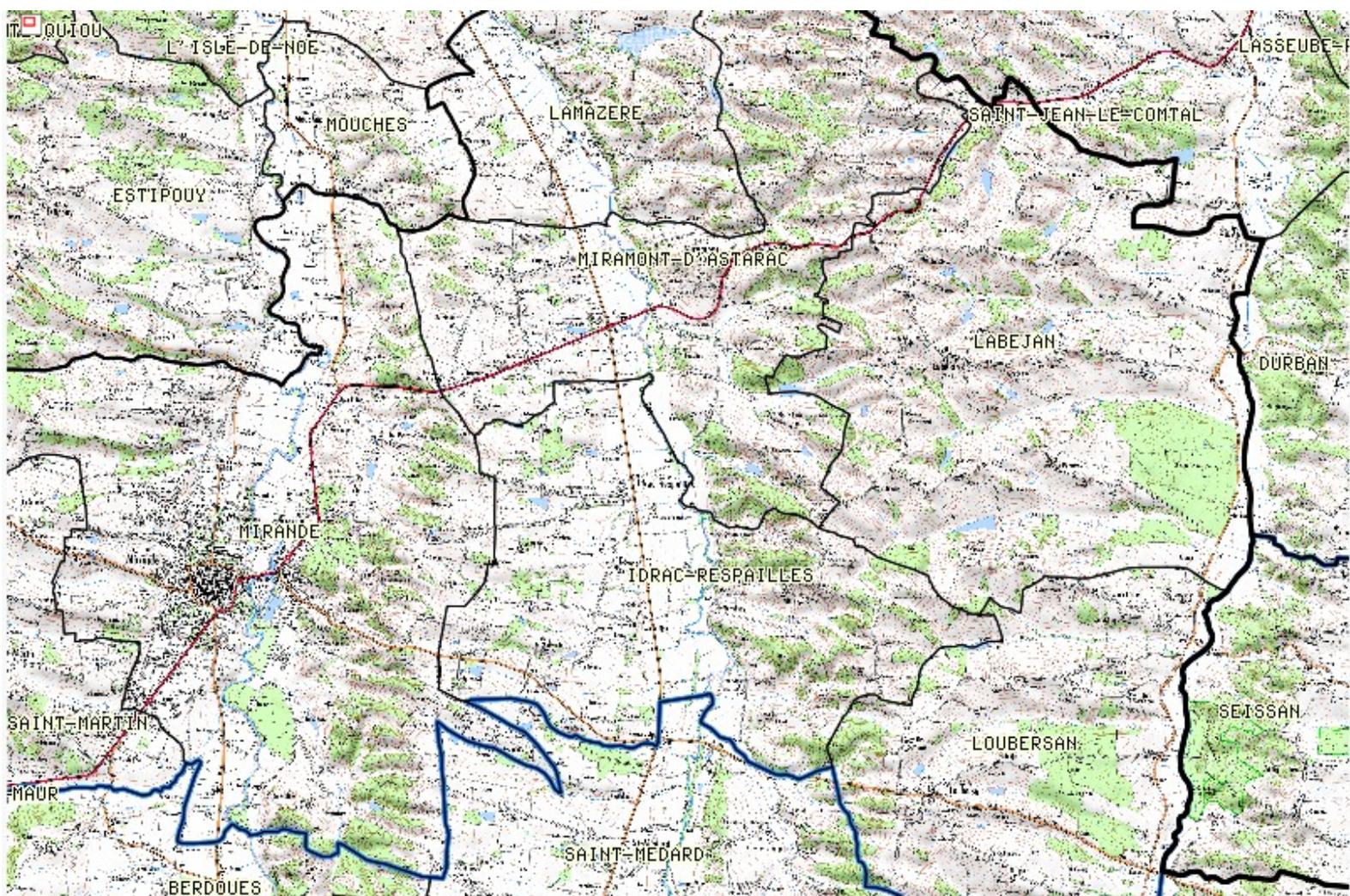
#### **2ème Partie :   LE PROJET DE CARTE COMMUNALE**

- I -    LES CONTRAINTES
  
- II -   LES ENJEUX
  
- III -   CHOIX DU ZONAGE
  
- IV -   INCIDENCES ET PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT
  - IV-1   PRECONISATIONS PARTICULIERES
  - IV-2   DISPOSITIONS GENERALES
  
- V -    SECURITE

## 1ère Partie : DIAGNOSTIC COMMUNAL

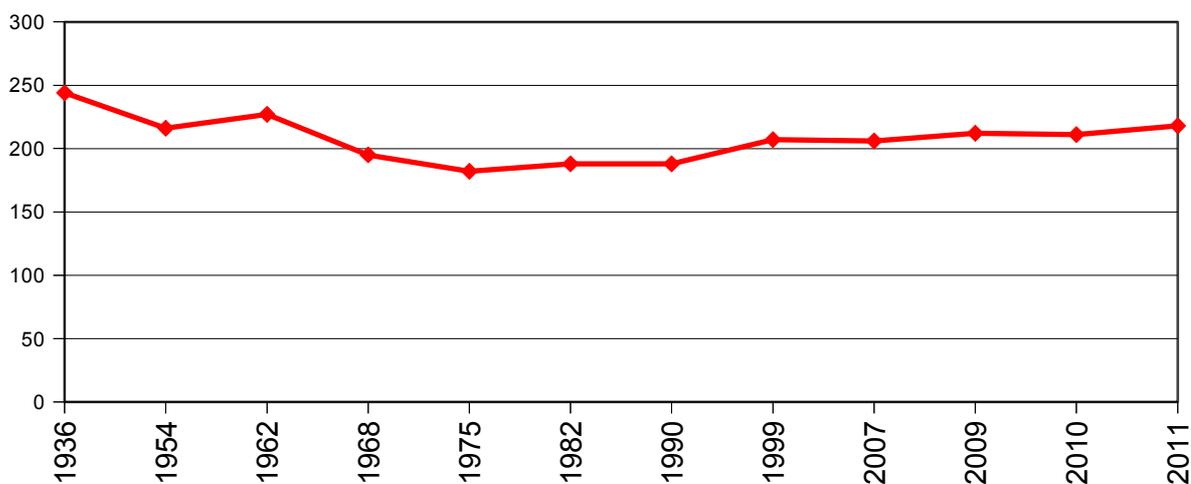
La Commune de IDRAC-RESPAILLES, située près de Mirande, est desservie par la Route Départementale n° 2 qui est l'axe intérieur vers les Pyrénées depuis la RN n°21, liaison vers Mirande. Elle fait partie du canton de Mirande et est limitrophe avec les communes de Miramont d'Astarac, Labéjan, Loubersan, Saint-Médard et Mirande.

### SITUATION



## I - ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES

### DEMOGRAPHIE



<b>Population sans doubles comptes</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>2007</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
	182	188	188	207	206	212	211	218
<b>Evolution en %</b>	<b>1999/1990</b>	<b>1990/1982</b>	<b>1982/1975</b>	<b>2010/2009</b>	<b>2011/2010</b>			
	10,0%	0,0%	3,3%	-0,80%	3,30%			
<b>Solde migratoire</b>	19	0	6	-1	7			

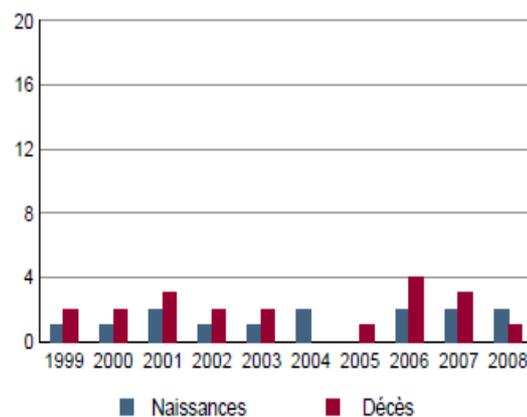
On remarque une augmentation progressive de la démographie depuis 1999 , après une forte baisse depuis 1968.  
 Une forte progression est a constater entre 1990 et 1999 ainsi qu' une progression significative entre 2010 et 2011.

**POP T2M - Indicateurs démographiques**

**POP G1 - Naissances et décès**

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,0	+0,5	-0,1	+1,0	+0,1
- due au solde naturel en %	-0,6	-0,5	-0,7	-0,1	-0,4
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,4	+0,9	+0,6	+1,0	+0,5
Taux de natalité en ‰	12,1	7,7	10,0	7,5	6,1
Taux de mortalité en ‰	18,2	12,3	17,4	8,0	9,8

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales - État civil.



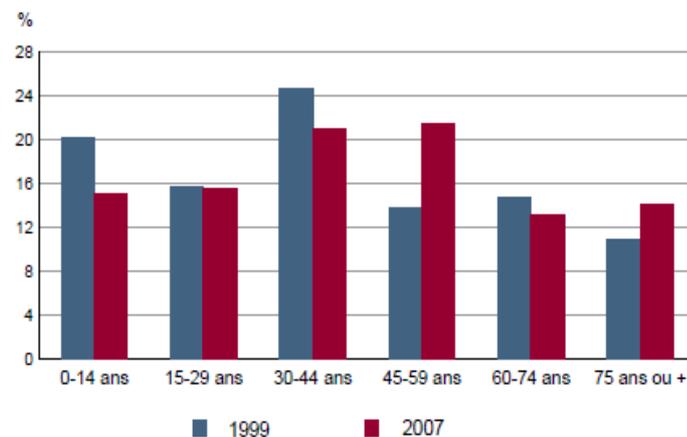
Source : Insee, État civil.

**POP T3 - Population par sexe et âge en 2007**

**POP G2 - Population par grande tranche d'âge**

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	108	100,0	98	100,0
0 à 14 ans	17	15,7	14	14,3
15 à 29 ans	21	19,4	11	11,2
30 à 44 ans	20	18,5	23	23,5
45 à 59 ans	24	22,2	20	20,4
60 à 74 ans	14	13,0	13	13,3
75 à 89 ans	9	8,3	14	14,3
90 ans ou plus	3	2,8	3	3,1
0 à 19 ans	25	23,1	17	17,3
20 à 64 ans	61	56,5	53	54,1
65 ans ou plus	22	20,4	28	28,6

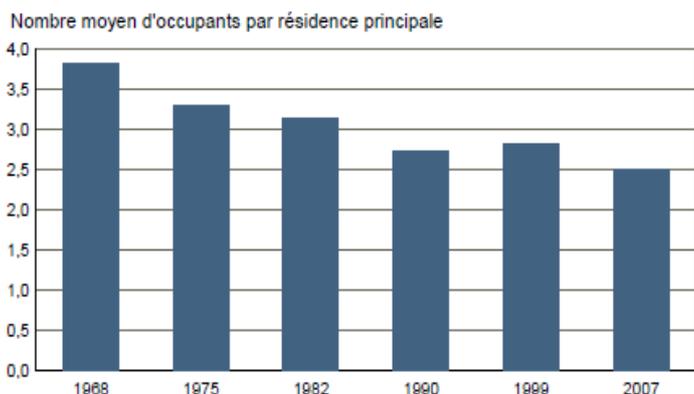
Source : Insee, RP2007 exploitation principale.



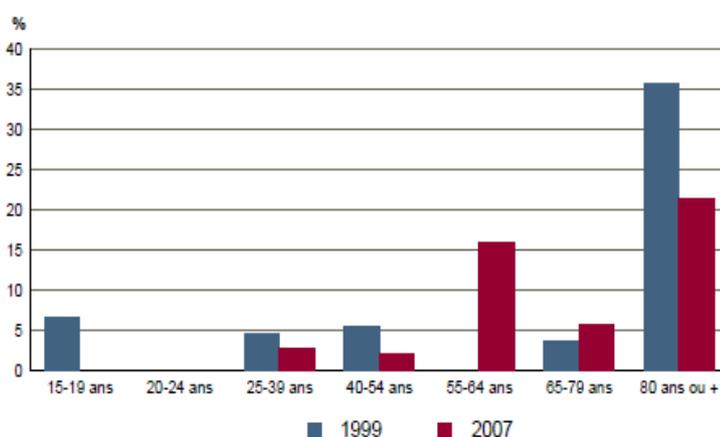
Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

**FAM G1M - Évolution de la taille des ménages**

**FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages**

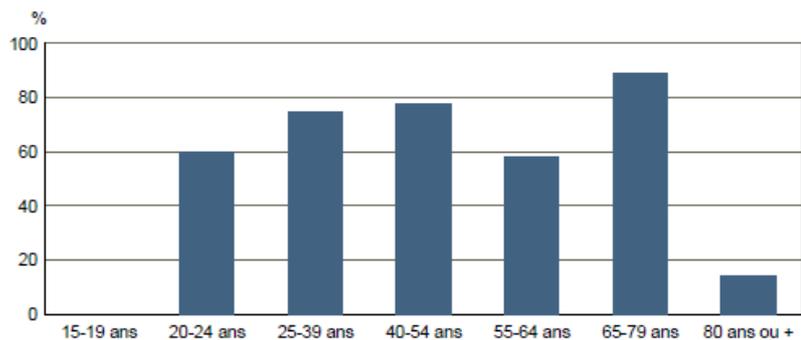


Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2007 exploitations principales.



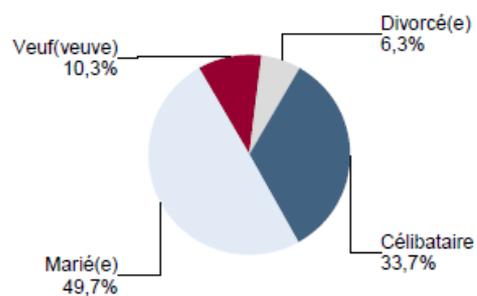
Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

**FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge en 2007**



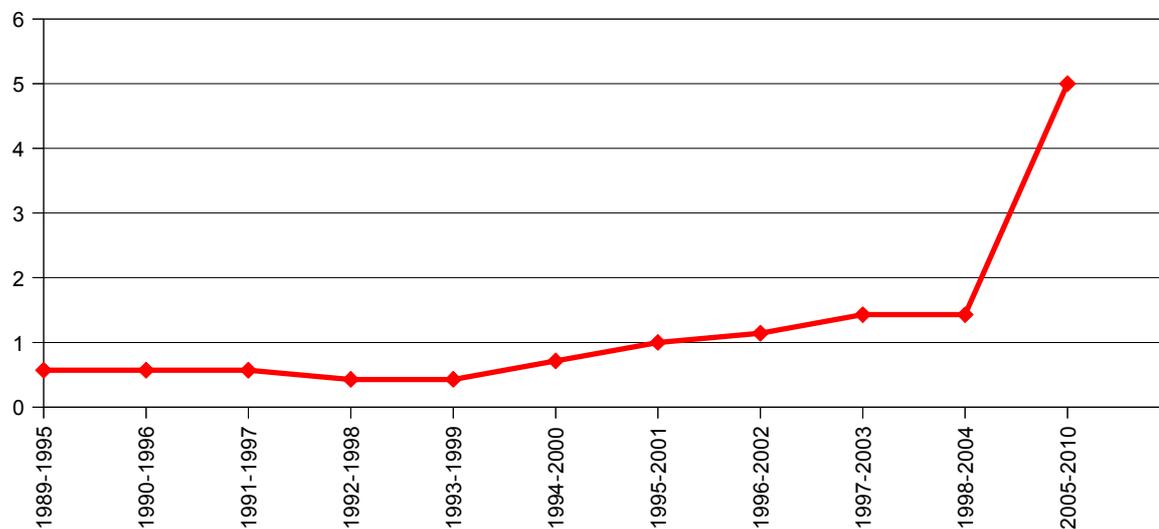
Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

**FAM G4 - État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2007**



Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

## LOGEMENT



La progression du nombre de logements suit la courbe démographique avec une forte progression constatée depuis 2005.

## Construction neuve

	2004	2003	2002	2001	2000	2005/2010
<b>Individuel</b>	0	3	3	2	2	5
	<b>2000-2004</b>					
<b>Collectif</b>	0					

La Commune dispose de plusieurs types de logements :

- 6 logements en locatif privé,
- 2 logements HLM,
- 4 résidences secondaires

### LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
<b>Ensemble</b>	51	68	73	80	83	90
Résidences principales	51	55	60	68	72	82
Résidences secondaires et logements occasionnels	0	5	7	7	7	6
Logements vacants	0	8	6	5	4	2

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	%	1999	%
<b>Ensemble</b>	90	100,0	83	100,0
Résidences principales	82	91,0	72	86,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	6	6,8	7	8,4
Logements vacants	2	2,3	4	4,8
Maisons	87	96,7	82	98,8
Appartements	3	3,3	0	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2007	%	1999	%
Ensemble	82	100,0	72	100,0
1 pièce	0	0,0	0	0,0
2 pièces	2	2,4	3	4,2
3 pièces	5	6,1	6	8,3
4 pièces	26	31,7	32	44,4
5 pièces ou plus	49	59,8	31	43,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2007	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	5,2	4,8
- maison	5,3	4,8
- appartement	3,3	///

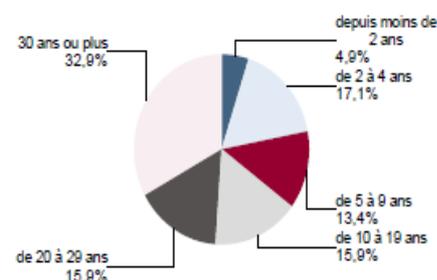
Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2007

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	82	100,0	205	5,2	2,1
Depuis moins de 2 ans	4	4,9	11	4,5	1,6
De 2 à 4 ans	14	17,1	41	4,6	1,6
De 5 à 9 ans	11	13,4	30	4,7	1,7
10 ans ou plus	53	64,6	124	5,5	2,4

Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

### LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2007



Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

### LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2007			Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	1999	
	Nombre	%	Nombre de personnes		Nombre	%
Ensemble	82	100,0	205	26	72	100,0
Propriétaire	69	84,1	173	28	59	81,9
Locataire	8	9,8	20	7	10	13,9
dont d'un logement HLM loué vide	2	2,4	6	2	2	2,8
Logé gratuitement	5	6,1	12	23	3	4,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### LOG T8M - Confort des résidences principales

	2007	%	1999	%
Ensemble	82	100,0	72	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	79	96,3	70	97,2
Chauffage central collectif	0	0,0	0	0,0
Chauffage central individuel	29	35,4	18	25,0
Chauffage individuel "tout électrique"	13	15,9	4	5,6

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

## ECONOMIE

### Agriculture

L'activité agricole reste prédominante , orientée principalement vers la production de céréales ; (maïs , tournesol ) et quelques élevages :

- \* Elevages de bovins , veaux en batterie , canards , porcs.

### Tourisme

Sentiers de randonnées ...

Chambres d'hôtes : 5

Centre de loisirs itinérant sur le territoire de la Communauté de Communes.

### Artisanat -Commerce – Entreprises

La Commune dispose de :

- \* 1 charpentier,
- \* 1 carrossier,
- \* 1 coiffeur
- \* 2 entreprises ; d'élagage et de maçonnerie.

#### DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2009

#### DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	2	100,0	22,2
Industrie	0	0,0	///
Construction	0	0,0	0,0
Commerce, transports, services divers	1	50,0	12,5
dont commerce et réparation auto.	0	0,0	0,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1	50,0	///

Graphique non éditable  
(données à zéro)

Champ : activités marchandes hors agriculture.  
Source : Insee, REE (Sirène).

## DEN T2 - Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2009

	Entreprises individuelles créées	dont auto-entrepreneurs créés	Part en % dans l'ensemble des créations	
			des entreprises individuelles	des auto-entrepreneurs
Ensemble	2	c	100,0	c
Industrie	0	c	///	///
Construction	0	c	///	///
Commerce, transports, services divers	1	c	100,0	c
dont commerce, réparation auto.	0	c	///	///
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1	c	100,0	c

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

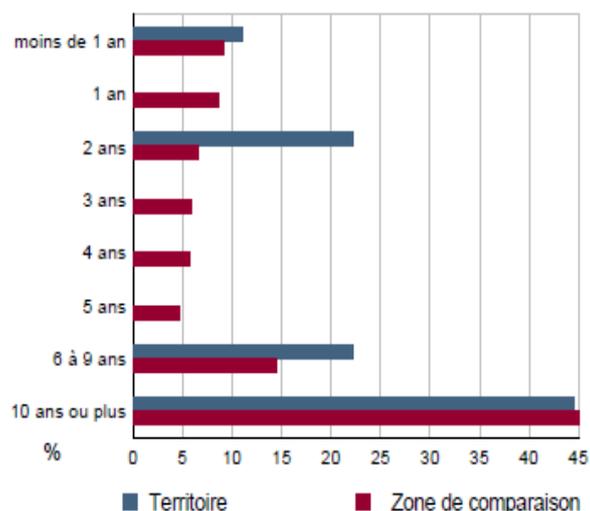
## DEN T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2009

	Nombre	%
Ensemble	9	100,0
Industrie	0	0,0
Construction	1	11,1
Commerce, transports, services divers	8	88,9
dont commerce et réparation auto.	2	22,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	0	0,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

## DEN G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2009



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

## DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 1er janvier 2009

	Nombre	%
Ensemble	9	100,0
Industrie	0	0,0
Construction	1	11,1
Commerce, transports, services divers	8	88,9
dont commerce et réparation auto.	2	22,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	0	0,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

## CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2008

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	37	100,0	30	4	3	0	0
Agriculture, sylviculture et pêche	22	59,5	22	0	0	0	0
Industrie	0	0,0	0	0	0	0	0
Construction	1	2,7	0	0	1	0	0
Commerce, transports et services divers	9	24,3	7	2	0	0	0
dont commerce, réparation auto	2	5,4	1	1	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5	13,5	1	2	2	0	0

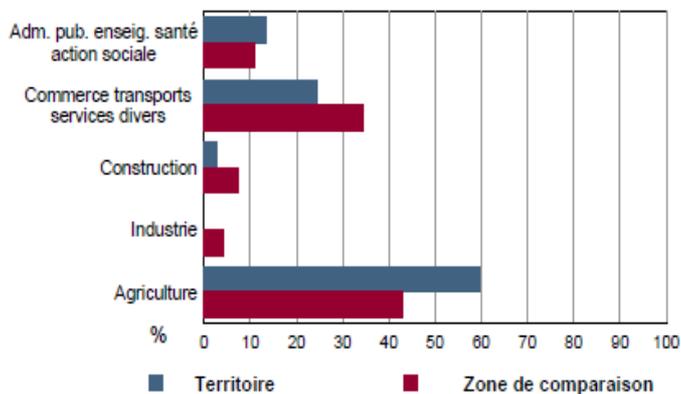
Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

## CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2008

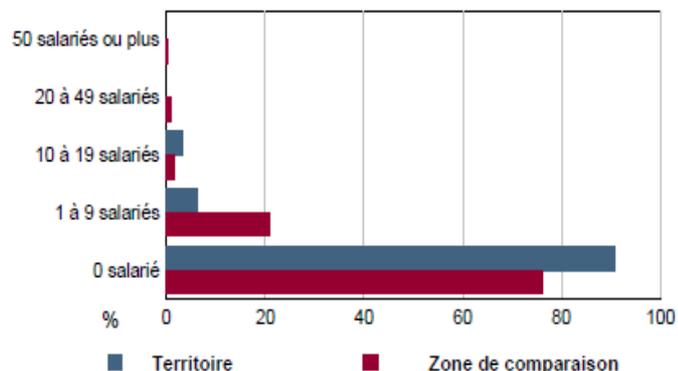
	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	54	100,0	20	34	0	0	0
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0,0	0	0	0	0	0
Industrie	0	0,0	0	0	0	0	0
Construction	10	18,5	0	10	0	0	0
Commerce, transports et services divers	10	18,5	10	0	0	0	0
dont commerce, réparation auto	2	3,7	2	0	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	34	63,0	10	24	0	0	0

**CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2008**



Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

**CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2008**



Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

**CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2008**

	Nombre	%	Postes salariés	%
Ensemble	37	100,0	54	100,0
Sphère non présenteielle	26	70,3	0	0,0
dont domaine public	0	0,0	0	///
Sphère présenteielle	11	29,7	54	100,0
dont domaine public	5	45,5	34	63,0

Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

**CEN T4 - Entreprises (sièges sociaux actifs) par secteur d'activité au 31 décembre 2008**

	Nombre	%
Ensemble	35	100,0
Agriculture, sylviculture et pêche	22	62,9
Industrie	0	0,0
Construction	1	2,9
Commerce, transports et service divers	9	25,7
dont commerce, réparation auto	2	5,7
Adm. pub., enseignement, santé, action sociale	3	8,6

Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

## Services

- La Mairie/Salle des Fêtes

La Commune d'IDRAC-RESPAILLES adhère à la Communauté de Communes "Vals et Villages en Astarac" .

## EMPLOI

### EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2007	1999
Ensemble	125	120
Actifs en %	77,6	72,5
dont :		
actifs ayant un emploi en %	71,2	68,3
chômeurs en %	6,4	4,2
Inactifs en %	22,4	27,5
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,8	9,2
retraités ou préretraités en %	8,8	12,5
autres inactifs en %	4,8	5,8

En 1999, les militaires du contingent formaient une catégorie d'actifs à part.

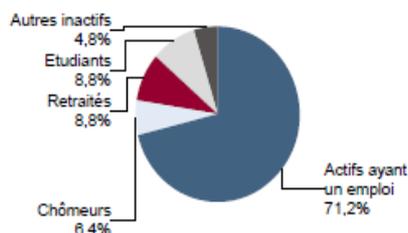
Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

### EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2007

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	125	97	77,6	89	71,2
15 à 24 ans	21	10	47,6	8	38,1
25 à 54ans	85	80	94,1	74	87,1
55 à 64 ans	19	7	36,8	7	36,8
Hommes	69	53	76,8	48	69,6
15 à 24 ans	14	6	42,9	5	35,7
25 à 54ans	45	44	97,8	40	88,9
55 à 64 ans	10	3	30,0	3	30,0
Femmes	56	44	78,6	41	73,2
15 à 24 ans	7	4	57,1	3	42,9
25 à 54ans	40	36	90,0	34	85,0
55 à 64 ans	9	4	44,4	4	44,4

Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

### EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2007



Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

### EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2007	dont actifs ayant un emploi	1999	dont actifs ayant un emploi
Ensemble				
dont :				
Agriculteurs exploitants				
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise				
Cadres et professions intellectuelles sup.				
Professions intermédiaires				
Employés				
Ouvriers				

Tableau non disponible pour cette zone

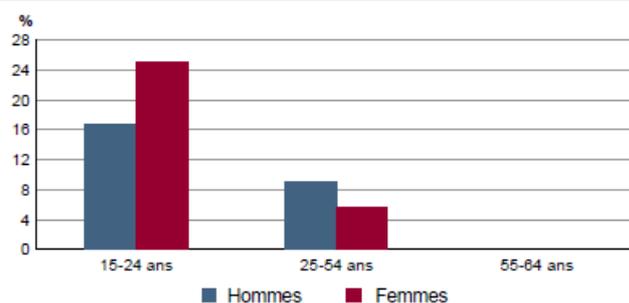
Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations complémentaires.

**EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans**

	2007	1999
Nombre de chômeurs	8	5
Taux de chômage en %	8,2	5,7
Taux de chômage des hommes en %	9,4	10,6
Taux de chômage des femmes en %	6,8	0,0
Part des femmes parmi les chômeurs en %	37,5	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

**EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2007**



Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

**EMP T5 - Emploi et activité**

	2007	1999
Nombre d'emplois dans la zone	51	36
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	90	83
Indicateur de concentration d'emploi	57,3	43,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	56,0	54,3

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

**EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel**

	2007	%	1999	%
Ensemble	51	100,0	36	100,0
Salariés	24	47,4	12	33,3
dont femmes	8	16,0	5	13,9
dont temps partiel	6	11,9	4	11,1
Non salariés	27	52,6	24	66,7
dont femmes	8	15,6	10	27,8
dont temps partiel	1	1,9	0	0,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales lieu de travail.

**ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2007**

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	90	100,0	18,9	46,7
Salariés	61	67,8	24,6	54,1
Non salariés	29	32,2	6,9	31,0

Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

**ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2007**

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	48	100,0	42	100,0
Salariés	28	58,3	33	78,6
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	24	50,0	26	61,9
Contrats à durée déterminée	2	4,2	5	11,9
Intérim	0	0,0	0	0,0
Emplois aidés	0	0,0	2	4,8
Apprentissage - stage	2	4,2	0	0,0
Non salariés	20	41,7	9	21,4
Indépendants	15	31,3	6	14,3
Employeurs	5	10,4	2	4,8
Aides familiaux	0	0,0	1	2,4

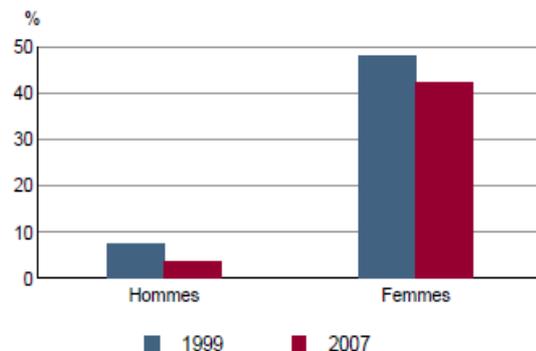
Source : Insee, RP2007 exploitation principale.

**ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2007**

**ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe**

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	28	3,6	33	42,4
15 à 24 ans	5	20,0	3	0,0
25 à 54 ans	22	0,0	28	46,4
55 à 64 ans	1	0,0	2	50,0

Source : Insee, RP2007 exploitation principale.



Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

**EXPLOITATIONS AGRICOLES**

**Exploitations agricoles**

	Nombre d'exploitations		SAU (1) moyenne (ha)	
	2000	1988	2000	1988
Toutes exploitations (2)	20	35	40	27
dont exploitations professionnelles	15	22	46	39

(1) : Superficie agricole utilisée

(2) : y compris les exploitations sans SAU

Source : AGRESTE, recensements agricoles, 1988 et 2000

**Superficies agricoles**

**Cheptel**

	Exploitations concernées		Superficie (ha)	
	2000	1988	2000	1988
SAU (1) des exploitations sièges	20	35	802	954
Terres labourables	17	30	709	813
dont céréales	16	28	436	507
Superficie fourragère principale	17	27	247	344
dont superficie toujours en herbe	11	24	92	134
Superficie en fermage (2)	13	15	452	230

	Exploitations concernées		Effectif	
	2000	1988	2000	1988
Bovins	12	22	616	1 074
dont vaches	11	18	246	282
Volailles	16	28	23 770	9 793

Source : AGRESTE, recensements agricoles 1988 et 2000

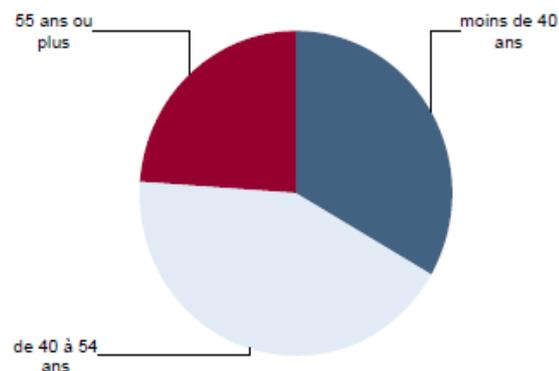
## Population - Main d'oeuvre

## Répartition des chefs d'exploitation et coexploitants selon l'âge en 2000

	2000	1988
Chefs d'exploitations et coexploitants	21	36
dont à temps complet	0	21
Population familiale active sur les exploitations	30	87
Unités de travail annuel (y.c. ETA-CUMA) (1)	19	47
dont : UTA familiales	18	45
UTA salariées	c	c

(1) : Entreprises de travaux agricoles (ETA), Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Source : AGRESTE, recensements agricoles 1988 et 2000

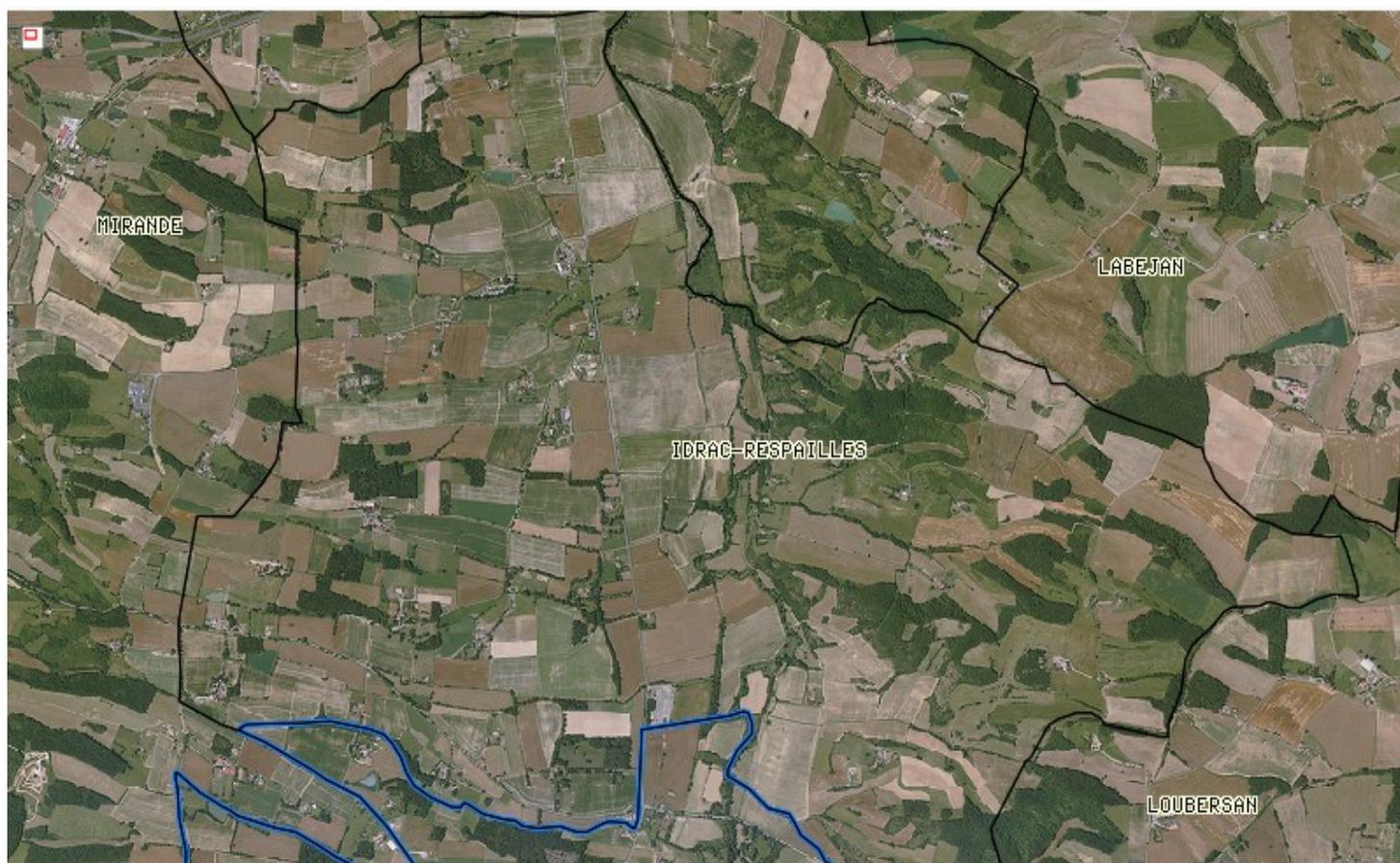


Source : AGRESTE, recensement agricole 2000

## II – ANALYSE TERRITORIALE

### II -1 ANALYSE DES ESPACES ET MILIEUX NATURELS

#### LA MORPHOLOGIE DU SITE



Le territoire communal couvre 1303 ha , situé dans le Pays de l'Astarac , et plus particulièrement dans le Mirandais.

Les Pyrénées constituent le plus beau décor et le paysage le plus impressionnant de l'Astarac . L'ensemble de la chaîne se dresse régulièrement à l'horizon. Leur présence reste intermittente mais beaucoup plus fréquente que dans le reste du Gers .

Cette proximité se ressent aussi au niveau du climat, plus frais, marqué par des précipitations plus importantes (800 à 900mm au Sud) et des amplitudes thermiques supérieures. Cela se traduit notamment par la présence du Hêtre dans la végétation qui est ici en limite Nord de son aire de répartition. Les accidents climatiques sont également plus réguliers : orages fréquents l'été et un "enneigement" supérieur l'hiver.

Quant au sous-sol, il est composé essentiellement de dépôts molassiques issus directement de l'érosion de la chaîne au tertiaire : molasses argilo-siliceuses, caillouteuses (argile à galets) qui donnent une majorité de sols argilo-limoneux aux potentialités agraires médiocres (boulbène majoritairement). Dans le Nord de l'Astarac, l'érosion a mis à jour des dépôts plus anciens (assises calcaires) qui offrent des sols de meilleure qualité.

Au-delà de Saint-Michel, limite Sud du Pays-Mirandais, le relief s'adoucit et s'atténue progressivement. Les paysages s'allongent et s'arrondissent.

**Les coteaux boisés sont de plus en plus ponctués de prairies et de champs** et d'immenses vallons descendent de part et d'autre des Baïses, la grande et la petite, avant qu'elles ne confluent à l'Isle de Noé.

Dans les constructions traditionnelles, le grès remplace peu à peu la terre crue.

Autour de Mirande, la sous-préfecture, **un important développement pavillonnaire** s'étend dans la large plaine, à proximité de la RN 21, ainsi qu'au sommet des collines qui remontent vers les coteaux portant les villages voisins.

La Commune d'IDRAC RESPAILLES appartient au Canton de Mirande . Le territoire de cette Commune occupe en grande partie la vallée en rive gauche de la Petite - Baïse.

La Petite-Baïse traverse la Commune du Sud au Nord .

L'altitude de la Commune s'étage entre 159 m et 274 m.

Sur les coteaux apparaissent les seuls espaces boisés . Le village occupe une des terrasses de la Petite -Baïse toute proche.

La Commune est desservie par la Route Départementale n° 2 , à partir de la RN 21 .

## **L' OCCUPATION DU SOL**

On constate une augmentation du nombre de logements de 1999 à 2010 et une progression démographique de l'ordre de 5,3 % depuis 1999.

Ceci se confirme à partir d'une progression du nombre de Permis de Construire qui est de l'ordre de cinq permis de construire accordés ces cinq dernières années pour des logements.

L'occupation du sol et l'urbanisation se sont développés de façon diffuse et parfois linéaire .

Afin de préserver l'identité du village et de ses groupes d'habitations , de protéger au mieux l'espace agricole et de mieux maîtriser le développement de l'urbanisation sur son territoire, la commune d'IDRAC-RESPAILLES a donc décidé de se doter d'un document d'urbanisme et de planification type Carte Communale.

## **ANALYSE PAR SITE**

### **1- AU VILLAGE**

Le centre aggloméré d'IDRAC- RESPAILLES est très réduit et comprend la mairie/salle des fêtes, l'ancienne école...et six maisons d'habitation .

Son urbanisation tend à se développer le long de la voirie communale et parallèle à la RD n°2 , avec un certain retrait de la Route Départementale, mais restera réduite compte tenu des accès indirects sur cette Route Départementale dont le niveau de sécurisation reste minimum .

### **2- LES GROUPES D' HABITATIONS**

On distingue trois groupes d'habitation au Sud du Village , "A Labourdette "et "A Tourtéou ".

L'urbanisation de ces trois secteurs se développe également le long de la voirie Communale et à partir du bâti existant .

L'extension de l'urbanisation sera donc limitée à terme ,afin d'éviter un développement trop linéaire le long de la voirie et afin de conserver le caractère du bâti local.

L'impact paysager des futures constructions sera réduit compte tenu de l'existence d'écrans végétaux naturels sous forme de bosquets , de haies naturelles et de plantations d'alignement qui constituent des supports naturels où "s'appuieront " les futures habitations.

## **II- 2 VOLET PAYSAGER ET ENVIRONNEMENTAL**



**Paysage d'Astarac**

À la fois cultivé et «sauvage», l'Astarac est la deuxième région forestière du département. Les bois couvrent 15% de son territoire, se concentrant principalement sur les serres. Mais au-delà de ces coteaux sauvages, élément paysager le plus remarquable, l'Astarac se révèle être, dans le détail, une véritable mosaïque de lieux et de milieux aux potentialités agraires inégales et qui abritent une faune et une flore diversifiées.

L'affectation des sols dépend étroitement des expositions et surtout des pentes. Ainsi, serre, boubée, paguère, et même soulan et paguère au sein des vallons constituent-ils des ensembles bien distincts. Mais les types de culture et de végétation dépendent également de la situation au sein de l'Astarac : ils évoluent d'Est en Ouest et du Nord au Sud, suivant les variations du relief d'ensemble, des types de sols et des influences climatiques :

- atténuation du relief principal du Sud au Nord avec des altitudes décroissantes (de 350m à 250m sur les coteaux) et des pentes plus douces mais par contre accentuation du relief secondaire (vallonnement),
- dépôts récents et sols acides au Sud, dépôts plus anciens et sols plus calcaires au Nord,
- influence atlantique à l'Ouest, méditerranéenne à l'Est, et surtout pyrénéenne au Sud.

## LE PAYS MIRANDAIS : une transition entre "Coteaux des Baïses" et "Val de Baïse"



Au-delà de Saint-Michel, limite Sud du Pays-Mirandais, le relief s'adoucit et s'atténue progressivement. Les paysages s'allongent et s'arrondissent.

**Les coteaux boisés sont de plus en plus ponctués de prairies et de champs** et d'immenses vallons descendent de part et d'autre des Baïses, la grande et la petite, avant qu'elles ne confluent à l'Isle de Noé.

Dans les constructions traditionnelles, le grès remplace peu à peu la terre crue.

Autour de Mirande, la sous-préfecture, **un important développement pavillonnaire** s'étend dans la large plaine, à proximité de la RN 21, ainsi qu'au sommet des collines qui remontent vers les coteaux portant les villages voisins.



Paysage du pays d'anglès

rière cultivée

Maison de maître en Grès



## Paysages d'Astarac



Ombree et soulan dans un vallon de coteau

retenue collinaire

Succession des vallons au sein de la boubée



## Paysages d'Astarac

### **III - ANALYSE URBAINE ET TECHNIQUE**

#### **LE PATRIMOINE**

- Eglise Saint-Jacques , de style gothique , elle remonte au Moyen-Age mais a été profondément remaniée dans le style néo- gothique à la fin du XIX° siècle . Elle est dotée d'une nef unique voûtée d'ogives , d'un clocher -mur à triple arcature et d'un chevet plat . Elle n'est ni classée , ni inscrite sur la liste des monuments historiques .

#### **LES EQUIPEMENTS**

Néant

#### **LES RESEAUX TECHNIQUES**

La Commune d'IDRAC-RESPAILLES adhère à la Communauté de Communes " Vals et Villages en Astarac".

Cette Communauté de Communes a pour compétences : la voirie, le développement économique ,gère le Centre Intercommunal d'Action Sociale , assure des services liés à la petite enfance -CLAE et CLSH -.....

##### **➤ Elimination des déchets**

SICTOM secteur Sud.

##### **➤ Eau potable-assainissement**

L'Adduction d'eau potable est gérée par le SIDEAU de Mirande.

Les secteurs étudiés sont desservis en AEP ,nécessitant parfois la réalisation d'un renforcement de réseau.

La Commune a réalisé un schéma d'assainissement définissant les zones d'assainissement individuel ainsi que les filières autonomes de traitement des eaux usées dans les secteurs constructibles de la Carte Communale et autres secteurs retenus par la Collectivité et le Bureau d'études .

L'Assainissement autonome est géré par le Syndicat mixte des trois vallées.

##### **Electricité**

L'Eclairage public est géré par un Syndicat intercommunal ,

L'Electricité est gérée par le S D E G (syndicat départemental d'électrification du gers ).

Les secteurs étudiés sont desservis en électricité, sauf quelques parcelles qui nécessiteront une extension et/ou un renforcement de réseau .

Le secteur de "Compreste " classé en zone d'activités devra faire l'objet d'un renforcement de réseau.

### **Voirie**

La voirie d'intérêt communautaire est gérée par la Communauté de Communes " Vals et Villages en Astarac".

Le reste de la voirie est géré par la commune

### **Les autres services , tels que:**

- Sous Préfecture à Mirande
- Gendarmerie à Mirande,
- Trésorerie à Mirande,
- Les Secours à Mirande -Montesquiou,
- Médico/Social à Mirande,
- Direction Départementale des Territoires du Gers , UT Sud à Mirande ,
- Service des Routes Départementales à Montesquiou.

### **Le Scolaire**

Regroupement pédagogique au niveau de la maternelle et du primaire avec les communes de Miramont-d'Astarac , Labéjan et Mirande. Deux cantines scolaires assurent la restauration des enfants. Il existe également deux garderies , l'une à Mirande et l'autre au niveau du regroupement pédagogique Miramont/Labéjan avec un CLAE .

### **- LES TRANSPORTS**

Il n'existe pas de liaison de transport public entre la Commune et le chef lieu de Canton.

Seul un ramassage scolaire assure la liaison vers les établissements scolaires de Miramont/Labéjan et Mirande .

Il existe cinq points d'arrêts ; un sur la RD n° 104 , deux sur la RD n° 2. , un au Village et un au lieu dit " Lamezan "

Les transports scolaires sont gérés par le Conseil Général du Gers .

## 2ème Partie : LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

### **I -LES SERVITUDES ET CONTRAINTES**

#### **I-1-Servitudes**

- Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles relatif aux mouvements de terrains de type retrait-gonflement des argiles ( règles constructives à mettre en œuvre pour les constructions) .

Prescrit par arrêté préfectoral du 04/11/2005.

- Relations aériennes , zones hors dégagement , installations particulières ; Servitudes aériennes à l'extérieur des zones de dégagement (installations particulières) , cette servitude concerne tout le territoire Communal à l'exception des zones de dégagement des aérodromes.

-Télécommunications Téléphoniques Télégraphiques ; câble en fibre optique F 405-01 , Toulouse -Bayonne.

#### **I-2-Contraintes**

- Risques Naturels : Risques d'inondations de la Petite- Baise . Référence : cartographie informative des zones inondables,

- Mouvements de terrain connus de type, chute de blocs et éboulements, au lieu dit "Gaillard "et érosion de berges , au Sud de "La Muraillette",

- Territoire soumis à un risque sismique faible .

#### **I-3-Catastrophes naturelles**

Cette commune a bénéficié d'arrêtés de catastrophes naturelles au titre des événements suivants :

- inondations , coulées de boues et mouvement de terrain : arrêté du 29/12/1999 paru au JO du 30/12/1999,

- inondations et coulées de boues : arrêté du 02/01/2009 paru au JO du 29/01/2009.

### **II - LES ENJEUX**

-Permettre le développement de l'accueil de population ; l'objectif , sur le plan démographique , étant une augmentation de la population d'une quarantaine d'habitants pour atteindre un total de l'ordre de 250 à 260 habitants, sur une période estimée à 15 ans,

-Offrir des possibilités d'extension des zones constructibles , au village et dans les groupes d'habitations retenus dans la carte communale,

-Lutter contre le "mitage",

-Prendre en compte les paysages de la Commune,

-Améliorer la planification sur le territoire Communal en donnant la possibilité à la Commune , à partir de cette Carte Communale -en tant que premier support de planification-de mieux définir et maîtriser à plus long terme les potentialités d'extension des sites ou/et la création de nouveaux secteurs à urbaniser.

### **III - CHOIX DU ZONAGE**

#### **L'occupation du sol**

L'occupation du sol s'orientera vers quatre zones à usage d'habitation ZC2 :

- Au village centre
- Au Sud du village
- "A La Bourdette "

Une zone à caractère artisanal ZA2 :

- " A Compreste /La Gravière"

Cette urbanisation sera donc regroupée au niveau de deux secteurs du village et d'un groupe d'habitations , ainsi qu'une zone d'activités.

<b>Secteurs</b>	<b>Lieux-dits</b>	<b>Superficie totale</b>	<b>Surface bâtie</b>	<b>Disponible</b>
Zone ZC2	Au Village centre	3, 58 ha	1 ,50 ha	2, 08 ha
Zone ZC2	Au Sud du village	9, 90 ha	4, 90 ha	5, 00 ha
Zone ZC2	"A La Bourdette "	4, 30 ha	1, 70 ha	2, 60 ha
<b><u>Sous total zones urbaines</u> :.....</b>		<b><u>17 ,78 ha</u></b>	<b><u>8, 10 ha</u></b>	<b><u>9, 68 ha</u></b>
Zone ZA2	"A Compreste La Gravière"	5, 85 ha	1, 00 ha	4, 85 ha
<b><u>TOTAL</u> :</b>		<b><u>23, 63 ha</u></b>	<b><u>9, 10 ha</u></b>	<b><u>14, 53 ha</u></b>

Le reste du territoire correspond pour l'essentiel à la zone agricole ou devant rester naturelle ZN et une zone ZNi pour le secteur inondable.

Il en résulte que l'espace disponible ouvert à la construction est de : **14,53 ha** ,dont **9,68 ha** pour les zones urbaines et **4,85 ha** pour la zone d'activités ce qui représente **1,12 %** de la surface totale de la Commune.

L'impact sur l'espace agricole est faible compte tenu que la majorité de la surface disponible est incluse dans l' espace diffus des secteurs considérés.

**Tableau récapitulatif des possibilités d'urbanisation par site**

Site	Potentiel à court terme	Potentiel à plus long terme	Opportunité d'opérations	Intérêt
<b>Village Centre</b>	6-8 habitations	Limité compte tenu des accès indirects sur la RD n°2 ,de la capacité des réseaux et de la gestion de l'assainissement autonome	Maisons individuelles Lotissement Locatif social ?	***
<b>Village Sud</b>	12-15 habitations	Limité compte tenu des accès indirects sur la RD n°2 ,de la capacité des réseaux et de la gestion de l'assainissement autonome	Maisons individuelles Lotissements Renforcement du bâti existant Locatif social ?	***
<b>"A La Bourdette"</b>	6-8 habitations	Limité compte tenu ,de la capacité des réseaux et de la proximité de l'espace agricole	Maisons individuelles Renforcement du bâti existant	*
<b>"A Compreste/La Gravière "</b>	2-4 locaux artisanaux	Limité compte tenu ,de la superficie de la zone	Bâtiments d'activités	*

**Conclusion**

**Sur l'ensemble des sites précédemment décrits, la commune a la possibilité d'accueillir entre 24 et 31 maisons supplémentaires, ce qui représente environ entre 60 et 80 habitants de plus sur une période évaluée à 15-20ans.**

## **IV - INCIDENCES ET PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT**

### **IV-1 PRECONISATIONS PARTICULIERES PAR SITE**

#### **1- AU VILLAGE**

Le Village d'IDRAC-RESPAILLES est situé sur une des terrasses de la vallée de la Petite- Baïse , confronté à l'Est à la zone inondable et à l'Ouest à l'espace agricole et aux élevages et proche de la Route Départementale n°2.

De part sa situation le village d'IDRAC-RESPAILLES, afin d'éviter un développement trop linéaire le long de la voirie communal , ne peut se développer au-delà de son architecture actuelle et dans la limite du zonage préconisé. L'extension de son urbanisation devra se faire dans le cadre d'une économie et d'une rationalisation de l'espace et ne pourra aller au-delà de la capacité des réseaux.

#### **2- GROUPE D'HABITATIONS**

Il est constitué pour l'essentiel d'habitat un peu diffus , à partir duquel "s'appuieront " les nouvelles habitations qui viendront conforter ce bâti , s'achant que les possibilités d'extension sont très réduites , compte tenu de la capacité limitée de certains réseaux .Les nouvelles habitations se limiteront à occuper les espaces restants et "s'appuieront " également sur des seuils marqués par une ou/et des "barrières " naturelles telles que haies , bosquets .....

Globalement ces secteurs sont protégés par des écrans végétaux ce qui en réduira l'impact dans l'environnement . Néanmoins un renforcement végétal devra s'opérer sur les limites Est des secteurs du Village Centre et du Village Sud.

### **IV-2 DISPOSITIONS GENERALES**

#### **Environnement**

Les zones constructibles ainsi définies n'auront qu'un faible impact sur les paysages et les espaces ruraux.

La zone d'activités est également protégée par des haies naturelles et des arbres de hautes futaies .

Les bois des particuliers, ne relevant pas du régime forestier, de plus de 4 hectares ou faisant partie d'un bois de plus de 4 hectares, ainsi que les bois relevant des collectivités et de certaines personnes publiques (quelle que soit la surface à défricher) sont soumis à autorisation de défrichement.

Une zone inondable a été prise en compte au niveau de la Petite-Baïse dans le cadre du recensement des risques naturels sur ce territoire , de la protection et de la qualité des eaux .

Cette zone inondable a été matérialisée sur le plan à partir de la Cartographie Informatrice des Zones Inondables ( CIZI ).

Ce territoire communal ne comporte pas de zone Natura 2000 ni de ZNIEFF , néanmoins le secteur Est de la Commune , partie de la Serre au relief de coteaux qui supporte l'essentiel du boisement de la commune , quelques prairies et zones humides , reste en zone naturelle et loin de toute urbanisation et secteurs constructibles ouverts à l'urbanisation dans le cadre de l'élaboration de la présente Carte Communale. Il en résulte qu'il n'y aura aucun impact direct sur cet espace naturel.

### **Dispositions générales et orientations du SDAGE Adour-Garonne**

Le comité de bassin Adour-Garonne a adopté le lundi 16 novembre 2009 le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne pour les années 2010 à 2015 et rendu un avis favorable au projet de programme de mesures (PDM) qui lui est associé.

Le SDAGE et le PDM sont en vigueur aujourd'hui suite à leur approbation par le préfet coordonnateur de bassin .

#### **Les 6 orientations fondamentales du futur SDAGE ( 2010-2015)**

**Six grandes orientations sont aujourd'hui proposées au Comité de Bassin. Elles constituent les bases du SDAGE révisé.**

Elles intègrent les objectifs de la DCE et du SDAGE précédent qu'il est nécessaire de poursuivre ou de renforcer.

- \*Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance
- \*Réduire l'impact des activités pour améliorer l'état des milieux aquatiques
- \*Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux superficiels et souterrains pour atteindre le bon état
- \*Obtenir une eau de qualité pour assurer les activités et usages qui y sont liés
- \*Gérer la rareté de l'eau et prévenir les inondations
- \*Promouvoir une approche territoriale

#### **En ce qui concerne la qualité des eaux de surface**

On compte 18 stations de mesure de qualité des rivières du réseau de l'AEAG dans le département du Gers (en considérant celles implantées dans le département (16) et celles immédiatement à l'aval (2).

Sur ces 18 stations, 7 montrent une qualité d'eau respectant les objectifs de qualité.

Les données de qualité de l'eau sont disponibles en consultant le site de l'Agence de l'Eau Adour -Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr> ).

## **Protection contre les inondations**

L'ensemble des rivières Gersoises dispose de documents réglementaires de protection contre les inondations.

97 communes concernant près de 82 000 habitants (soit 47% de la population gersoise) sont pourvues d'une telle réglementation.

L'Adour, le Gers et la **Baïse** dans leur partie gersoise sont couvertes par un Plan de Surface Submersible.

## **Agenda 21 Départemental**

Le présent document a été élaboré en tenant compte également des orientations de l'Agenda 21 du Département du Gers.

## **V – SECURITE**

### **Accès sur RD**

Le territoire de la commune d'IDRAC-RESPAILLES est traversé par les Routes Départementales n°2 qui fait partie du réseau d'intérêt Départemental et 104 qui fait partie du réseau d'intérêt Cantonal.

Par délibération en date du 11 Juin 2004 le Département du Gers a fixé les dispositions relatives aux accès aux Routes Départementales.

Les zones définies dans le présent dossier de Carte Communale sont desservies par une voirie communale qui débouche sur la Route Départementale N°2 , constituant ainsi des accès indirects sur cette Route Départementale.

Suite à l'avis du Département en date du 22 Juillet 2011 la Communauté de Communes Vals et Villages en Astarac par délibération en date du 04 Avril 2012 et la Commune par délibération du 04 Mai 2012 se sont engagées à réaliser des travaux de sécurité au niveau de l'accès de la Zone d'activités sur la Route Départementale n°2. La Commune s'est également engagée à réaliser des travaux de sécurité au niveau de l'accès pour desservir le Village Sud , débouché de la voie communale sur la RD n° 2.

### **Accès sur Voies Communales**

Ils seront réalisés suivant les normes de sécurité en vigueur et conformément aux prescriptions édictées par la Commune.

**Cette étude résulte d'une analyse territoriale qui a intégré le volet paysager et environnemental , sur le territoire étudié , en tenant compte également des contraintes liées à l'espace agricole.**